EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BOUILLON
==========

- SEANCE DU 29 AOÛT 2024 -

Présents : MM : M. Willy NOIZET, **Conseiller - Président**;
M. Patrick ADAM, **Bourgmestre**;
M. Alain HOUTHOOFDT, Mme Julie MAQUA, M. Frank ISTACE, Mme Aurélie POCHET, **Échevins**;
M. Alain ALBERT, **Président du CPAS**;
M. Guy DENIS, M. Philippe ARNOULD, M. Dominique ADAM, M. André DEFAT, M. Florian DABE, Mme Pauline MAZIERS, M. Pascal BROUILLON, Mme Stéphanie DE WACHTER, Mme Marie-Julie NEMERY, M. Fabien DACHY - COSTARD, Mme Armelle TULPIN, **Conseillers**;
~~M. Jean MATHIEU~~, **Directeur général**;
M. Sébastian PIRLOT, **Directeur général f.f.**;

Objet : Tourisme - Interreg 6- AITI - Ardenne Itinérance - Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage via IDELUX-Projets publics

PROJET DE DELIBERATION

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu l'accord de principe du Collège du 17/01/2023 de participation de la Ville de Bouillon au projet INTERREG 6 - AITI - Ardenne Itinérance / Ardenne cyclo et plus précisément l'aménagement d'une liaison cyclable entre Corbion et Alle (et non Etalle) et d' "Aire de repos vélos", à Bouillon ;

Vu que dans la continuité du projet Interreg V Ardenne Cyclo, ayant permis de développer 2 véloroutes transfrontalières connectées aux réseaux cyclables structurants, le projet Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures a pour objectif d'optimiser durablement la mobilité active en Ardenne et de faciliter l'utilisation des transports bas carbone par une amélioration de la qualité des infrastructures et de la sécurité. En lien avec le portefeuille Ardenne Transition Durable, le projet AITIMI développe et promeut une mobilité cyclable inclusive et efficiente en Ardenne.

Vu le courriel de Mme Wanufelle du BEP-chargée de mission Interreg 6-AITI, sollicitant l'accord du Collège quant à la participation de la Ville à ce projet et la déclaration pour le respect des principes de la CE qui est soumise à l'accord et à la signature du Collège ;

Vu le courriel récapitulatif commun du 29/09/2023 ci-dessous de Mme Robert-IDELUX-Projets publics-Chef de projets et de Mme Wanufelle-BEP :

Le principe de financement en interreg 6 : prise en charge à 90 % par les fonds Feder et la Région. Les 10 % restant sont à la charge des Communes.

1. ***Aires d'arrêt pour les cyclistes (60.000€ de budget total, hors inflation, hors frais d'étude)*** *(convention particulière à convenir ultérieurement avec IDELUX PP pour les modalités – délégation à maitrise d'ouvrage… frais supplémentaires probables).*

A cet effet, le BEP et IDELUX PP ont décidé de proposer à leurs Communes respectives la gestion de l'implémentation d'une série d'aires d'arrêt pour cyclistes sur l'ensemble des 2 provinces, gestion qui prendrait la forme d'une délégation de maîtrise d'ouvrage.
Ainsi, IDELUX PP prendra prochainement contact avec vous pour vous proposer cette solution (avec notamment présentation des modalités de fonctionnement et des modalités financières propres à ce mode de gestion).

2. ***Mise en œuvre de la liaison non équipée entre Vresse et Bouillon (et plus précisément entre Alle et Corbion).*** *La part des travaux de ce tronçon sur votre territoire communal concerne un budget réservé de* ***880.000€ (hors frais d'étude). NB : ce montant est le montant réservé en Interreg, mais les travaux seront plus élevés (estimés à ce stade à 1.080.000 €, hors inflation et à affiner avec auteur de projet).***

Vu l'accord du Collège communal du 3/10/2023 sur les points suivants :

1/ accord du Collège quant à la participation de la Ville à ce projet ; avec inscription au budget 2024 de la part communale détaillée ci-après :

les frais d'étude d'auteur de projet éligibles sont par conséquent estimés à 10% soit 6.000€ + 88.000€ = 94.000€ ; A cela il faut ajouter des frais de validation : 24.200€ ; La part non subsidiée du total de ces montants sera à charge de la commune, soit 10% de 1.058.200€ = 105.820€

Service comptabilité pour inscription au budget initial 2024

2/ et accord / signature de la déclaration pour le respect des principes de la CE

3.1/ accord sur le circuit cyclable Corbion- Alle (voir fiche)

3.2/ création d'une aire arrêt vélo rue Faubourg de France sur parking SPW.

Vu la réunion et visite de terrain de ce 12/12/2023 entre notre Administration (Aurélie Pochet et Mélanie Tassin) et les services Idelux - Projets publics (Mme Robert-Chef de projets),

Vu l'accord du Collège communal du 19/12/2023 pour:
- A/ créer cette aire d'arrêt pour cyclistes au niveau de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon et ce, dans le cadre du projet global d'aménagement des abords et entrées de la MT et de l'Archéoscope (projet à l'étude-Idelux projets publics).
Il apparait que le BEP et IDELUX PP ont décidé de proposer à leurs Communes respectives la gestion de l'implémentation d'une série d'aires d'arrêt pour cyclistes sur l'ensemble des 2 provinces, gestion qui prendrait la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

- ***B/*** **le second projet de « Mise en œuvre de la liaison entre Vresse et Bouillon (et plus précisément entre Alle et Corbion) »** ;

Considérant qu'un des 2 projets est déjà coordonné par IDELUX sous la forme d'une assistance à maitrise d'ouvrage et considérant la complexité de suivi de ce programme Interreg, il apparait intéressant de solliciter les services d'Idelux-Projets publics pour assister la Commune dans cette maitrise d'ouvrage pour ce second projet également ;

Vu le courriel du 13 juin 2024, de confirmation de la validation du projet Interreg AITIMI ;

Vu le courriel du 12/06/2024, de Mme Robert d'IDELUX précisant les éléments ci-dessous et proposant l'approbation de Convention d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (en annexe) pour

l'aménagement d'une liaison cyclable entre Corbion et Alle-sur-Semois et ce, dans le cadre du projet INTERREG 6 - Ardenne Itinérance - AITIMI,

voici le projet de Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'aménagement d'une liaison cyclable entre Corbion et Alle-sur-Semois dans le cadre du projet Interreg 6 Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures (AITIMI).
Comme vous le verrez, nous avons estimé nos honoraires pour l'ensemble de la mission à 65.476 €.
Cela correspond à 6% du coût des travaux.
Concernant le coût des travaux, nous vous avions transmis début 2023 une estimation de 1.080.000 € HTVA.
Nous avons actualisé ce montant la semaine dernière avec les prix du marché, en préparant la convention, et celui est aujourd'hui estimé à 1.170.000 € HTVA.
Il s'agit d'une estimation au mètre linéaire pour une voie en béton de 2,5 m de large.
Cet estimatif pourra donc évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction du revêtement choisi par la Commune.
Enfin, je précise que la mission ne débutera que lorsque la décision officielle de sélection du projet Interreg sera tombée.
Nous avons déjà reçu une confirmation informelle. Et sommes dans l'attente de la notification officielle.

Considérant la transmission du dossier à la directrice financière pour avis préalable en date du 14/08/2024 ;

Considérant l'avis non rendu par le receveur régional ;

DECIDE :

- Approbation de la Convention d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage entre la Ville de Bouillon et IDELUX - Projets publics, pour l'aménagement d'une liaison cyclable entre Corbion et Alle-sur-Semois, sous réserve de l*a décision officielle écrite de sélection du projet Interreg (en annexe);*

- Approbation de la Convention entre Opérateurs (en annexe)

- Approbation de l'augmentation du coût des travaux ; à savoir 1.170.000€ HTVA (au lieu de 1.080.000€ HTVA)

Fait à l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an que dessus.

(sé) Sébastian PIRLOT & Patrick ADAM
Pour extrait conforme :

Le Directeur général Le Bourgmestre